

Maisons-Alfort le 16 mai 2024

Madame, Monsieur le Maire,

La TNT en Ultra-Haute Définition (UHD) a commencé son déploiement en France le 23 janvier 2024. Elle sera disponible dans votre commune à partir du 22 mai 2024.

Dans sa décision du 25 octobre 2023, l'Arcom a ainsi attribué à France Télévisions le droit de diffuser France 2 en UHD à compter du mois de janvier 2024. France 3 (antenne nationale) sera également accessible en UHD du 10 juillet au 10 septembre 2024. Ces deux chaînes seront disponibles respectivement sur les numéros 52 et 53. Elles continueront bien sûr à être diffusées dans leur qualité actuelle (haute définition).

La diffusion en UHD est appelée à couvrir une large partie du territoire.

Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des Français, plus de 40 % des foyers reçoivent la TNT par une antenne râteau, sur au moins un poste du foyer : ces téléspectateurs devront, le jour même de l'arrivée de l'UHD, procéder à une recherche et mémorisation des chaînes qui leur permettra, si leur équipement est adapté, d'accéder aux nouvelles chaînes UHD.

Des informations complémentaires sont disponibles sur :

- Le site de l'Arcom : <https://www.arcom.fr/bienvenue-sur-la-page-dediee-aux-professionnels-deploiement-de-lultra-haute-definition-sur-la-television-numerique-terrestre>
- Le site internet de l'ANFR : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel au **0970 818 818** (appel non surtaxé du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).